

Protocole « SPOL Bruant jaune »

Description du programme et objectifs :

Le bruant jaune, espèce à distribution plutôt septentrionale, est caractéristique des milieux agricoles peu intensifs et un des symboles de la régression des espèces inféodées aux milieux agricoles. Il pourrait être pénalisé par les modifications climatiques. Présent en effectifs encore importants, il peut être « aisément » étudié par le baguage. Il est en effet intéressant d'avoir un suivi plus approfondi sur une de ces espèces des milieux agricoles qui déclinent, pour mieux cerner les besoins de conservation et l'évolution de divers paramètres en plus du seul effectif. L'existence de troupes hivernales importantes sur certains secteurs et le baguage de l'espèce en STOC Capture favorisent la collecte de données intéressantes sur l'espèce. Il s'agit donc d'étudier les **populations hivernantes du bruant jaune** (*Emberiza citrinella*), avec possibilité de suivi des populations nicheuses.

Les principaux objectifs du programme sont d'étudier :

- La fidélité et le renouvellement des troupes hivernales

Les individus restent-ils tout l'hiver sur le même site ?

Sont-ils fidèles au même site d'un hiver à l'autre ?

Existe-t-il des sites privilégiés auxquels les oiseaux seraient assidus compte tenu de leur qualité (ressources alimentaires, tranquillité...) ?

D'après la littérature, les zones d'hivernage diffèrent selon les années : deux individus bagués en hiver dans le Nord de la France et contrôlés un hiver suivant dans le Sud-Ouest de la France et le Nord de l'Italie. Cependant, l'absence actuelle de baguage régulier de bruants jaunes sur un même site (ou plusieurs sites dans une région) et sur plusieurs hivers consécutifs ne favorise pas la collecte de contrôles pouvant confirmer une certaine fidélité.

Existe-t-il un fort taux de renouvellement au sein des troupes hivernales ?

L'hiver 2007-2008, sur 16 oiseaux bagués sur un site d'hivernage en Creuse, aucun autocontrôle réalisé, ce qui laisserait penser à un renouvellement élevé.

- Les caractéristiques des troupes (sexe et âge ratio, biométrie)

Les femelles hivernent-elles plus au sud tandis que les mâles, restés plus au nord, doivent défendre les territoires au plus tôt, comme c'est le cas par exemple chez le bruant des roseaux ?

Sur 16 individus bagués l'hiver 2007-2008 en Creuse, $\frac{3}{4}$ étaient des mâles.

Les différentes troupes hivernales se distinguent-elles par des variations biométriques ?

- La dispersion des hivernants

Les individus chanteurs font-ils partis de la troupe hivernante ou sont-ils déjà redevenus plus solitaires, et *vice versa*, les hivernants sont-ils des chanteurs voire des reproducteurs locaux ? Selon la littérature, les mâles peuvent quitter les groupes le matin ou le soir pour visiter des territoires et reviennent au sein du groupe dans la journée. Selon des études réalisées au

Royaume-Uni, les habitats hivernaux jouent un rôle important dans la sélection des territoires d'été.

Comment se dispersent les troupes hivernales (où les hivernants vont-ils se reproduire ?) et existe-t-il des échanges intra et inter-saisonnier au sein des troupes hivernantes ?

- La phénologie de l'hivernage

Selon les régions, quand se forment et se disloquent les troupes hivernales ?

D'après la bibliographie, les coups de froids peuvent entraîner la reformation de groupes alors que ceux-ci étaient déjà disloqués.

- L'évolution des effectifs

Les tendances nationales basées sur le STOC-EPS montrent une nette diminution des effectifs nicheurs (-29 % depuis les années 90). Est-ce le cas également pour les hivernants ?

Les troupes hivernales ont-elles tendances à se concentrer, à cause d'une éventuelle réduction des sites d'accueil favorables ?

- Les relations milieu – troupe hivernale

Quelles relations peut-on établir entre le milieu (voire les pratiques agricoles) et les caractéristiques de la troupe ?

Quels sont les facteurs de choix d'un site d'hivernage et comment les zones d'alimentation sont-elles utilisées ?

D'après la littérature, des zones enherbées et les chaumes avec une richesse en graines, (facilement repérables par les bruants et distantes d'au plus d'un kilomètre), associées à la présence d'arbres, constituent des sites de choix pour l'alimentation du bruant en hiver. Les zones non pâturées seraient davantage fréquentées.

- L'impact des modifications climatiques

Comment les modifications climatiques impacteront-elles la répartition et la constitution des troupes hivernales ?

- Des réponses concrètes en terme de conservation

-Apporter des éléments de réponse sur le rôle des sites d'hivernage dans l'évolution des populations

-Evaluer l'importance de certains milieux, voire de certaines pratiques agricoles, pour l'hivernage du bruant jaune

-Appréhender la nécessité de la présence de sites de reproduction et d'hivernage favorables sur un même site

-Constituer un potentiel d'alerte quant à l'évolution des troupes

Protocole :

Pour le baguage en période hivernale :

Il s'agit de repérer une troupe hivernale dont le nombre d'individus est supérieur à 10. Le baguage commence généralement en novembre ou décembre selon les régions pour se terminer en mars. En observant les déplacements des oiseaux entre les sites de repos et les zones d'alimentation, on définit alors l'emplacement le plus judicieux des filets. Les filets utilisés sont des filets japonais avec mailles de 16mm.

Organisation du dispositif de capture :

- La zone étudiée doit être préalablement définie en fonction de l'activité des bruants, être si possible constante chaque année et doit correspondre au domaine d'activité du groupe de bruants étudiés. Ainsi, si la bande de bruants change de zone au cours de l'hiver ou d'une année à l'autre, le site d'étude peut évoluer sur le secteur. Il est cependant probable que les sites de captures soient relativement constants.
- Le SPOL n'a d'intérêt que s'il est reconduit plusieurs années de suite.

Outre les informations obligatoires dans tout programme, les suivantes doivent être notées :

Données sur l'individu :

- Longueur du bec depuis le crâne* = BC
- Hauteur du bec* = BH
- Longueur du tarse* = LT
- Aile pliée = LP
- Masse = MA
- Adiposité = AD

*ces mesures requièrent un pied à coulisse

Données techniques :

- Durée de la session de capture = DS
- Longueur de filets = FS
- Heure du début de session = HS
- Lieu dit où est bagué l'oiseau = LIEUDIT
- Température minimale enregistrée au cours de la session¹ = TMIN
- Température maximale enregistrée au cours de la session¹ = TMAX

La fiche « milieu » spécifique (voir tableur Excel ci joint) doit être remplie avant le commencement du SPOL et réactualisée si des modifications du milieu ont lieu. Les modalités de remplissage de cette fiche sont indiquées sous la forme de commentaires dans les cellules correspondantes.

Pour le baguage en période de reproduction :

Il est également possible d'envisager le baguage en période de reproduction, pour un effectif minimum de 10 individus par an. L'organisation du dispositif doit alors remplir les conditions suivantes :

¹ Donnée supplémentaire, non mentionnée dans le guide du bagueur. Il s'agit de la température en degré Celsius.

- la zone étudiée doit être préalablement définie et constante chaque année (exemple : 10 hectares de prairies bocagères)
- la capture au clapnet avec utilisation d'appâts est autorisée, mais la repasse est déconseillée

En plus de toutes les informations demandées pour le protocole concernant les hivernants, les suivantes seront notées pour le baguage en période de reproduction :

- Présence d'une protubérance cloacale = PC
- Plaque incubatrice = PI
- Critère en main permettant le sexage = CS

Pour le marquage couleur :

Le marquage couleur a pour intérêt :

- d'effectuer d'éventuels contrôles en période de reproduction (les bruants chantant bien en évidence, les codes couleurs peuvent être identifiés à la longue vue voire aux jumelles)
- d'observer les zones d'activités des hivernants au cours d'une journée
- d'optimiser les chances d'autocontrôles

Le choix des combinaisons est laissé à la liberté des bagueurs.

Pour tous les contrôles liés aux bagues couleur, il est important de noter :

- la distance par rapport au lieu de baguage, exprimée en mètres (afin de cerner le rayon d'activité des troupes hivernantes) = DIST²
- le type de milieu où a eu lieu l'observation (se référer aux catégories employées dans la fiche milieu) = MI

Remarque :

Les autres espèces capturées lors du SPOL bruant jaune seront également baguées, il s'agira de captures incidentes. Elles doivent, dans la mesure du possible, représenter un pourcentage restreint. Toutefois, elles peuvent donner une indication sur certaines associations. Pour les captures d'autres espèces de bruants, il est intéressant de prendre l'ensemble des mesures biométriques citées ci-dessus.

Participation au SPOL Bruant jaune :

Il suffit d'indiquer au CRBPO sa demande de participation au SPOL coordonné sur le bruant jaune ou de remplir le formulaire de déclaration SPOL en ligne.

La fiche « station SPOL bruant jaune » (voir tableur Excel ci joint) doit être remplie et envoyée aux coordinateurs, accompagnée de la fiche « milieu », de préférence avant le démarrage de la saison sinon au début de celle-ci. **Ces fiches sont réservées au baguage des populations hivernantes.**

² Donnée supplémentaire, non mentionnée dans le guide du bagueur. A exprimer en mètres.

Transmission des données :

Hormis la transmission annuelle à destination du CRBPO, devront être envoyés par mail aux coordinateurs, au terme d'une saison complète (après l'hiver si pas de baguage en période de reproduction, sinon à partir du 01/09 et dernier délai le 01/11) :

- le tableau Excel ci-joint (nom du fichier = SPOL_bruant_jaune_saisie), préalablement construit avec les intitulés de colonnes nécessaires
- la fiche « milieu » si besoin de réactualisation
- une estimation à vue des effectifs minimum et maximum présents au cours de l'hiver
- éventuellement, un petit bilan de terrain, mentionnant des astuces, des difficultés, des anecdotes ou observations particulières.

Synthèse des résultats :

Les coordinateurs s'engagent à rédiger une synthèse annuelle, avec l'aide du CRBPO, qui sera mise à disposition sur le site du CRBPO.

Vous remerciant d'avance pour votre participation,

Les coordinateurs :

Etienne Dupoux ; etiennedupoux@yahoo.fr

Gilles Pallier ; gnpallier@wanadoo.fr

Le référent CRBPO :

Romain Julliard ; julliard@mnhn.fr